



Paris, le 06 mars 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES SYNDICATS DE L'ÉNERGIE SE MOBILISENT LE 13 MARS 2018 AU PARLEMENT EUROPEEN A STRASBOURG POUR DEFENDRE LE PATRIMOINE HYDROELECTRIQUE FRANÇAIS ET SES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

Après avoir adressé un courrier aux députés européens, les Fédérations syndicales FCE-CFDT, CFE-CGC Energies, FNME-CGT et FNEM-FO organisent une manifestation le 13 mars 2018 devant le Parlement européen à Strasbourg. Des centaines d'hydrauliciens de toute la France vont ainsi se déplacer pour dire stop à la casse du modèle hydroélectrique français et au bradage des concessions hydrauliques suite à la mise en demeure de la Commission européenne.

Cette action interfédérale engagée depuis deux ans, avec les fédérations syndicales européennes EPSU et IndustriAll, passe donc un cap par cet appel à la mobilisation des hydrauliciens.

En provoquant ce temps d'échanges avec les parlementaires européens et demain les parlementaires français sur la mise en concurrence des concessions hydroélectriques françaises, les hydrauliciens et leurs syndicats souhaitent faire la lumière sur la proposition du Gouvernement à la Commission européenne qui vise à brader le patrimoine hydroélectrique national au profit d'une logique exclusivement financière en méprisant les spécificités d'un modèle hydroélectrique français qui a su montrer son efficacité en matière d'intérêt général et de service public.

Depuis plus de vingt ans et aujourd'hui encore avec le Clean Energy Package, la Commission européenne ne jure que par la création d'un marché européen de l'électricité guidé par les seules concurrence et primauté du court-terme, dogmes supposés répondre à toutes les questions posées par l'énergie. Les fondements de la mise en demeure sont aujourd'hui plus que contestables, le marché français de l'électricité étant le théâtre d'une concurrence réelle qui fragilise les opérateurs historiques sans pour autant offrir aux consommateurs les bénéfices escomptés. Pourtant, la Commission européenne s'entête en exigeant la mise en concurrence des concessions hydroélectriques françaises, alors même qu'elle est fragilisée par un scandale de gouvernance.

Pour l'intersyndicale, la gestion des ouvrages hydroélectriques n'a pas pour seule finalité de produire de l'électricité, une grande partie de son rôle consiste aussi à gérer les ressources en eau du pays. Une mise en concurrence des concessions et par conséquent la privatisation de la gestion de l'eau irait à l'encontre des ambitions de la loi LEMA et de la directive européenne 2008/105/CE. Les élus représentant les citoyens français et européens doivent donc s'emparer de ce sujet et être pleinement conscients de la nocivité d'une telle décision. Evincer les opérateurs français historiques et exposer les missions de service public des ouvrages hydroélectriques au marché spéculatif et à la recherche de maximisation des profits, ce n'est clairement pas une vision politique à la hauteur des enjeux.

Au contraire, parce que les atouts de la ressource en eau et de la production d'origine hydroélectrique en France sont multiples et majeurs, ils doivent revenir en priorité à l'intérêt général de nos concitoyens et à l'emploi dans les territoires de France. La mise en concurrence des concessions hydrauliques en France ne peut ni conduire à brader un patrimoine public, ni servir de monnaies d'échange pour d'autres dossiers.

C'est pourquoi l'intersyndicale défend que ce dossier ne saurait pas se réduire à une négociation technique entre les fonctionnaires français et les services de la Commission Européenne. L'intersyndicale demande donc que l'avenir du patrimoine hydroélectrique national fasse l'objet d'un véritable débat politique. C'est le sens de leur action à Strasbourg le 13 mars, et demain lors de nouvelles actions.